



## COMMUNIQUÉ

---

Pour diffusion immédiate

### **L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS ACCOMPAGNERA LE MINISTRE CLAUDE BÉCHARD DANS SON PROJET DE MODERNISATION DU RÉGIME FORESTIER**

**Québec, le 11 mai 2007.** Invité à prononcé une allocution dans le cadre du congrès annuel du Conseil de l'industrie forestière du Québec, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, M. Claude Béchard, a interpellé directement les ingénieurs forestiers afin que ceux-ci participent activement à la mise en œuvre de son projet de modernisation du Régime forestier québécois, en leur donnant plus de latitude pour exercer leur jugement professionnel: « Les ingénieurs forestiers sont des professionnels, ils possèdent les connaissances et travaillent sur le terrain, donc nous avons toutes les raisons de leur faire confiance. ».

L'Ordre des ingénieurs forestiers compte accompagner le ministre Béchard dans la poursuite de ses objectifs et les ingénieurs forestiers ont la compétence pour relever ce défi. L'Ordre dispose d'outils et de moyens légaux afin d'encadrer l'exercice de la profession, notamment au niveau de la compétence et de l'intégrité de ses membres. Il est indéniable qu'une gestion forestière dont une des assises s'appuierait sur la latitude professionnelle et l'imputabilité de l'ingénieur forestier représente une clé maîtresse afin de simplifier l'administration du Régime forestier.

« En accordant une plus grande reconnaissance à la signature de l'ingénieur forestier dans le cadre d'une révision du Régime forestier, cela devrait contribuer à une réduction des coûts de gestion des forêts et d'opérations des usines de transformation. », de déclarer le président-directeur général de l'Ordre, M. Pierre Mathieu, ing.f.

Étant donné que les conditions d'exercice de la profession sont fortement influencées par les systèmes environnants et le fonctionnement des institutions et que les attentes de la population face aux ingénieurs forestiers sont très élevées, l'Ordre compte être très actif dans ce processus de révision annoncé par le ministre Béchard.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est mandataire de la protection du public et de l'encadrement de la profession d'ingénieur forestier. Il compte 2 150 membres oeuvrant dans toutes les régions du Québec.

- 30 -

Source: *François-Hugues Bernier, ing.f.*  
*Directeur des communications et de la foresterie*  
Cell. : (418) 572-9802  
Tél.: (418) 263-5076  
Fax: (418) 650-2168  
[francois.bernier@oifq.com](mailto:francois.bernier@oifq.com); [www.oifq.com](http://www.oifq.com)